

de tes nouvelles.

Québec. le 25 septembre 2007.

Monsieur,

Suite à votre démission, auriez-vous l'obligeance de me communiquer la situation financière de la copropriété. J'apprécierais que vous me transmettiez un état des résultats ainsi que le bilan au 17 septembre 2007.

Je vous remercie de votre collaboration.

Denis Caron, copropriétaire
10 Boul. Bélanger est, 105 H
Beaupré, QC
418-667-8756

N.B. L'original de cette note vous sera transmise par courrier.

----- Original Message -----

From: Huot, Thibault, Poulin

To: deniscaron@videotron.ca

Sent: Friday, September 28, 2007 12:01 PM

Subject: ré: Copropriété Du Beau-Pré

Monsieur Caron,

Faisant suite à votre courriel en date du 25 septembre 2007, je tiens à vous rappeler que c'est monsieur Yvon Mantha qui a accepté de s'occuper de toute question se rapportant à la situation financière de la copropriété.

Je vous invite donc à adresser votre demande à monsieur Mantha.

Sachant le tout conforme, je vous prie d'agréer, Monsieur Caron, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Stéphane Poulin

Clémence Bond-Caron

P.15

De: Denis Caron [deniscaron@videotron.ca]

Envoyé: 28 septembre 2007 14:40

À: Yvon Mantha

Objet: Re: Copropriété Du Beau-Pré

Yvon,

Je crois qu'il est urgent qu'une rencontre ait lieu seulement pour désigner un administrateur et fermer les livres sous la gouverne de Stéphane. Il est responsable de la gestion et c'est à lui de rendre des comptes. Que tu l'aides ça va, mais il ne peut se dégager de ses responsabilités. J'ose espérer que nous ne ferons pas une réunion pour discuter encore des problèmes de Michel Tanguay, des solutions de Stéphane Poulin ou du notaire de Michel Tanguay. Si l'on continue dans le même giron sans obtenir des avis de personnes compétentes, neutres et objectifs sur les nombreux problèmes à solutionner, tu comprendras que je n'ai plus l'intention d'embarquer à nouveau dans les manœuvres de monsieur Tanguay.

Denis

----- Original Message -----

From: Yvon Mantha

To: Denis Caron

Sent: Friday, September 28, 2007 1:16 PM

Subject: RE: Copropriété Du Beau-Pré

Bonjour Denis,

Ce que Stéphane te répond est vrai. J'avais accepté lorsqu'il est devenu administrateur de continuer de m'occuper des finances. J'avais déposé le bilan lors de cette réunion et expliquer le montant de frais commun pour couvrir les coûts de la copropriété jusqu'à la fin de l'année 2007. Entre temps, il a été décidé de faire les gouttières et comme il avait été discuté, cela ferait l'objet d'une cotisation à part. Je vous fournirai lors de la prochaine réunion l'état de banque et le bilan sans problème. Il me reste à valider quelques informations pour lancer la réunion et comme tu m'as expliqué, soit sûr que la réunion sera avant ton départ en novembre. Pour le dépôt des chèques pour les gouttières, je voulais faire qu'un dépôt qui a été fait jeudi. Je pourrai donc émettre le chèque à Gouttière Brochu en fin de semaine. Je ne suis pas sûr si j'ai encore des chèques signés sinon, je t'appelle. S'il y a quelque chose tu m'appelles.

Yvon Mantha

Acheteur

Services des immeubles, Pavillon Gérard-Bisaillon

Tél.: (418) 656-2131 poste 8619

Fax: (418) 656-2271



Avant d'imprimer, pensez à l'environnement.



Université Laval
Québec, Canada
G1K 7P4

D
D
C
[r

Ei
2i
se
2i

Avis relatif à la confidentialité/Notice of Confidentiality/Advertencia de confidencialidad

12:42

À : Yvon Mantha

Objet : Fw: Copropriété Du Beau-Pré

Yvon, ci-dessous une note de Stéphane Poulin qui faisait suite à la demande reproduite ci-dessous. J'attends

2009-10-19